

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Septembre 2022** qui font apparaître un actif net de **5.117.694 DT** et une valeur liquidative égale à **124,587 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Septembre 2022** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Septembre 2022**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **78,41%** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2022**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **21,59%** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2022**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2

du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SKANDER MILADI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.09.2022	Au 30.09.2021	Au 31.12.2021
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4.036.541	2.669.854	2.702.700
a- Actions et valeurs assimilées		240.290	148.515	220.425
b- Obligations		3.796.252	2.521.339	2.482.275
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1.111.175	1.678.503	1.922.677
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1.111.175	1.678.503	1.922.677
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		5.147.716	4.348.357	4.625.377
<u>PASSIFS</u>				
Opérateurs créditeurs	PA1	22.909	20.981	16.243
Autres créditeurs divers	PA2	7.113	9.334	12.725
ACTIF NET		5.117.694	4.318.042	4.596.409
Capital	CP1	4.130.606	3.660.019	3.849.287
Sommes capitalisables		987.089	658.022	747.122
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		800.207	519.731	546.326
b- Résultat capitalisable de la période		200.124	147.156	200.543
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		-13.242	-8.865	252
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5.147.716	4.348.357	4.625.377

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus du portefeuille-titres	PR1	57.881	152.600	33.036	85.862	127.312
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		57.881	152.600	33.036	85.862	127.312
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	36.515	91.151	32.573	100.419	125.363
Total des revenus des placements		<u>94.395</u>	<u>243.751</u>	<u>65.609</u>	<u>186.282</u>	<u>252.676</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-10.319	-28.384	-8.390	-24.530	-32.632
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		84.076	215.367	57.219	161.752	220.044
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-5.263	-15.242	-4.939	-14.596	-19.501
RESULTAT D'EXPLOITATION		78.813	200.124	52.280	147.156	200.543
Régularisation du résultat d'exploitation		-49.115	-13.242	-8.349	-8.865	252
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		29.698	186.882	43.931	138.292	200.795
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		49.115	13.242	8.349	8.865	-252
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		31	-7.244	-546	3.223	5.135
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2.842	16.447	2.673	4.079	4.079
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		81.686	209.328	54.407	154.458	209.757

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>81.686</u>	<u>209.328</u>	<u>54.407</u>	<u>154.458</u>	<u>209.757</u>
a- Résultat d'exploitation	78.813	200.124	52.280	147.156	200.543
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	31	-7.244	-546	3.223	5.135
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2.842	16.447	2.673	4.079	4.079
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-1.670.873</u>	<u>311.958</u>	<u>-238.649</u>	<u>555.937</u>	<u>779.005</u>
a- Souscriptions	1.584.000	5.038.869	402.698	3.263.673	3.768.685
- Capital	1.281.300	4.115.500	342.800	2.824.100	3.248.100
- Régularisation des sommes non distribuables	7.597	20.319	961	5.382	6.820
- Régularisation des sommes capitalisables	295.103	903.050	58.937	434.191	513.765
b- Rachats	-3.254.873	-4.726.911	-641.347	-2.707.736	-2.989.680
- Capital	-2.632.100	-3.843.000	-543.800	-2.329.900	-2.567.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-15.410	-20.704	-1.629	-5.179	-5.962
- Régularisation des sommes capitalisables	-607.363	-863.207	-95.919	-372.657	-416.518
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1.589.188	521.285	-184.242	710.395	988.762
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	6.706.882	4.596.409	4.502.284	3.607.647	3.607.647
b- Fin de période	5.117.694	5.117.694	4.318.042	4.318.042	4.596.409
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a- Début de période	54.585	38.352	38.495	31.543	31.543
b- Fin de période	41.077	41.077	36.485	36.485	38.352
VALEUR LIQUIDATIVE	124,587	124,587	118,351	118,351	119,847
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,544%	5,288%	4,729%	4,651%	4,787%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2022** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2022**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2022** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Septembre 2022**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2022** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Septembre 2022** à 4.036.541 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		1.877.664	1.961.751	38,11%	38,34%
TN0003400330	AB 2008 CAT B	3000	90000	91836	1,78%	1,79%
TN0003400348	AB 2009 SUB	1150	15284	15285	0,30%	0,30%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2000	160000	167453	3,25%	3,27%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4000	400000	427684	8,31%	8,36%
TN0001300607	BTE 2010	3500	140000	140251	2,72%	2,74%
TN0004201471	CIL 2020-1	1500	90000	92444	1,80%	1,81%
TN0007310261	HL SUB 2015-1	2500	50000	52691	1,02%	1,03%
TN0007310295	HL 2015-2	2500	50000	51609	1,00%	1,01%
TN0007310568	HL 2020-03	1000	80000	84425	1,64%	1,65%
TN0002601045	STB 2010/1	3000	59880	61216	1,19%	1,20%
TNWQSOMZ65V8	STB SUB 2021-1	3000	300000	313901	6,10%	6,13%
TN0006610547	TJL 2019-1	1000	40000	40913	0,79%	0,80%
TN0002102150	TLF 2021-1	1000	80000	82874	1,61%	1,62%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2000	200000	214520	4,17%	4,19%
TN0003900248	UIB 2009/1	2500	87500	88353	1,72%	1,73%
TN0003900297	UIB 2012/1	3500	35000	36296	0,71%	0,71%
	Emprunts d'Etat		1800000	1834498	35,64%	35,84%
TN0008000838	EMP NA 21 88 28-06-2021 CAT B	4000	400000	407098	7,91%	7,95%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 91 18-03-2022 CAT B	4000	400000	415717	8,08%	8,12%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 T2 CAT B	5000	500000	510258	9,91%	9,97%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 CAT B	5000	500000	501425	9,74%	9,80%

	Titres OPCVM		237.493	240.290	4,67%	4,70%
TN0004200937	GO SICAV	1852	237493	240290	4,67%	4,70%
	Total		3.915.156	4.036.538*	78,41%	78,87%

* Un écart de 3,455 DT entre le solde comptable et la valorisation du portefeuille titres dû à une comptabilisation à tort d'une écriture « OD » parmi les comptes du portefeuille titres.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.09.2022	Solde au 30.09.2021	Solde au 31.12.2021
Placements monétaires	0	0	0
Disponibilités	1.111.175	1.678.503	1.922.677
Compte à terme	0	400.000	400.000
Intérêts courus sur compte à terme	0	3.387	3.364
Avoirs en banque	1.108.412	1.268.385	1.518.712
Sommes à l'encaissement	44.844	0	2.636
Sommes à régler	-48.332	0	-7.427
Intérêts sur Dépôt à vue	6.250	6.730	5.391
Total	1.111.175	1.678.503	1.922.677

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.09.2022	Solde au 30.09.2021	Solde au 31.12.2021
PA1 : Opérateurs Crédateurs			
Frais du gestionnaire	8.925	6.997	6.709
Frais du dépositaire	13.984	13.984	9.534
Total	22.909	20.981	16.243
PA2 : Autres crédateurs Divers			
Autres Opérateurs crédateurs (CAC)	3.740	3.741	5.001
Autres Crédateurs (CMF)	455	392	419
Charges budgétisées à payer	2.918	3.957	6.115
Etat, retenue à la source	0	1.244	1.190
Total	7.113	9.334	12.725

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2021	
* Montant en nominal	3.835.200
* Nombre de Titres	38.352
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	4.115.500
* Nombre de titres émis	41.155
Rachats effectués	
* Montant en nominal	3.843.000

* Nombre de titres rachetés	38.430
Capital au 30.09.2022	
* Montant en nominal	4.107.700
* Nombre de Titres	41.077
* Nombre d'actionnaires	95

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2021	3.849.287	3.849.287
Souscriptions de la période	4.115.500	4.115.500
Rachats de la Période	-3.843.000	-3.843.000
Autres Mouvements	8.819	995.907
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-7.244	-7.244
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	16.447	16.447
Régularisation Sommes non distribuables	-385	-385
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		987.089
Montant Fin de période au 30.09.2022	4.130.606	5.117.694

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	57.881	152.600	33.036	85.862	127.312
Revenus Des BTA					
Intérêts	0	0	0	0	0
Total	57.881	152.600	33.036	85.862	127.312

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Intérêts sur certificats de dépôt	27.310	59.188	20.088	68.372	81.183
Intérêts sur comptes de dépôt	9.205	31.963	12.485	32.047	44.180
Total	36.515	91.151	32.573	100.419	125.363

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	8.820	23.934	6.890	20.079	26.682
Rémunération du dépositaire	1.500	4.450	1.500	4.450	5.950
Total	10.319	28.384	8.390	24.530	32.632
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1.260	3.740	1.260	3.740	5.000
Redevance CMF	1.482	4.023	1.158	3.375	4.484
Charges diverses	0	1	1	2	3
Charges budgétisées (Résultat)	2.521	7.479	2.521	7.479	10.014
Total	5.263	15.242	4.939	14.596	19.501

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Septembre 2022** s'élève à 23.934 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Septembre 2022** s'élève à 4.450 DT.